



**Communiqué**

**01.03.2018**

## Lydia Mutsch aux Nations unies à Genève

En date du 1<sup>er</sup> mars 2018, la ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch, s'est rendue aux Nations unies à Genève dans le cadre de l'examen des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

La convention de 1979 engage tous les États signataires à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes et à favoriser leur plein développement dans les domaines politiques, économiques, sociaux, culturels et civils.

Les États-parties sont obligés à rapporter sur l'état de la mise en œuvre de la convention devant les membres du Comité de suivi CEDEF.

Dans son discours, la ministre a expliqué que l'égalité entre femmes et hommes a été érigée comme principe directeur par le gouvernement. Ceci se reflète entre autres par les grands efforts du Luxembourg pour promouvoir la participation égalitaire dans les processus décisionnels en politique et en économie. Lydia Mutsch a par ailleurs souligné l'égalité des salaires où le Luxembourg, avec son écart restant de 5,4%, se range parmi les États les plus avancés.

Le taux d'emploi féminin a connu un bond en avant substantiel au cours de la dernière décennie. En effet, il a fait une progression de 7,2% pour atteindre actuellement 60,4%.

La lutte contre toutes formes de violence à l'égard des femmes représente une autre priorité importante du Luxembourg qui dispose d'un cadre légal et d'encadrement psychosocial efficace.

Lydia Mutsch a conclu que «la politique d'égalité entre femmes et hommes est une priorité pour le gouvernement luxembourgeois. Elle représente aujourd'hui – de jure et de facto – un pilier indispensable d'une société moderne et égalitaire dans laquelle chaque citoyen doit pouvoir trouver sa place et son épanouissement, indépendamment de son sexe».

*Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances*